

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

No : **200-06-000185-150**

par défaut ex parte contesté enquête au fond

MARIE-ÈVE DUCHESNE DEMANDE

c.

VILLE DE QUÉBEC DÉFENSE

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC MIS EN CAUSE

No : **200-06-000184-153**

BERNARD LAFORCE DEMANDE

c.

VILLE DE QUÉBEC DÉFENSE

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC MIS EN CAUSE

No : **200-06-000183-155**

AUDRÉE SAINT-LAURENT DEMANDE

c.

VILLE DE QUÉBEC DÉFENSE

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC MIS EN CAUSE

Jour 3

Division civile Salle n° 3.39
Le 29 janvier 2020

PRÉSIDENT : L'HONORABLE SIMON HÉBERT j.c.s. (JH5462)

ENREGISTREMENT

DEMANDE (Mme Duchesne)
 PRÉSENTE ABSENTE

Me Florence Boucher-Cosette ✓
Dumas Gagné Théberge
Casier 140

DÉBUT 9 h 34
FIN 14 h 41

DEMANDE (M. Laforce)
 PRÉSENT ABSENT

Me Gabriel Michaud-Brière ✓
Dumas Gagne Théberge
Casier 140

DEMANDE (Mme St-Laurent)
 PRÉSENT ABSENT

Me Enrico Théberge ✓
Dumas Gagne Théberge
Casier 140

CANADA

Province de Québec
District de Québec

N° 200-06-000185-150
200-06-000184-153
200-06-000183-155

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

DÉFENSE

PRÉSENTS ABSENTS

Me Benoit Lussier ✓
Me Olivier Gauthier
Giasson et associés
Casier 13

MISE EN CAUSE

PRÉSENT ABSENT

Me Alexandre Ouellet ✓
Ministère de la Justice (DGAJLAJ)
Casier 134

NATURE DE LA CAUSE : **Action collective**

GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE : Chantale Falardeau (TF1030)

JOUR 3

9 h 34

Appel de la cause et identification des avocats.

Monsieur Bernard Laforce est présent dans la salle.

Monsieur Francis Pétrin et monsieur Yves Pothier, représentants de la Ville de Québec, sont présents dans la salle.

Dossier 200-06-000185-150 (Duchesne)

PREUVE EN DEMANDE (suite)

2^e témoin : Madame Sandra Blouin
16-575, rue Saint-Paul
Québec (Québec) G1K 9B6
Assermentée

Interrogée par la demande (Me Boucher-Cossette).

9 h 54

Contre-interrogée par la Défense (Me Lussier).

10 h 05

Contre-interrogée par la mise en cause (Me Ouellet).

10 h 09

Réinterrogée par la demande (Me Boucher-Cossette).

Fin du témoignage, le témoin est libérée.

3^e témoin : Madame Annie-Pierre Bélanger
51, avenue du Collège
Québec (Québec) G1E 2X7
Assermentée

10 h 11 Interrogée par la demande (Me Boucher-Cossette).

10 h 37 Contre-interrogée par la Défense (Me Lussier).

Contre-interrogée par la mise en cause (Me Ouellet).

Dépôt : Me Lussier dépose :

D-22: Texte du 29 mai 2012 de madame Annie-Pierre Bélanger

10 h 43 Me Lussier poursuit son contre-interrogatoire.

10 h 44 **Objection** de Me Boucher-Cossette re : question imprécise.

Représentations sur l'objection.

Le Tribunal **rejette** l'objection.

10 h 45 Me Lussier poursuit son contre-interrogatoire.

Dépôt : Me Lussier dépose :

D-23: Échange sur le réseau Facebook sous le nom de Dana Scully de juillet 2012

10 h 47 Me Lussier poursuit son contre-interrogatoire.

Discussions.

10 h 50 Contre-interrogée par la mise en cause (Me Ouellet).

10 h 58 Réinterrogée par la demande (Me Boucher-Cossette).

Intervention du Tribunal.

Me Boucher-Cossette poursuit son réinterrogatoire.

11 h 03 Intervention de Me Lussier.

11 h 04 Le Tribunal interroge le témoin.

N° 200-06-000185-150
200-06-000184-153
200-06-000183-155

11 h 09	Fin du témoignage, le témoin est libérée.
11 h 10	Discussions.
11 h 13	Suspension pour le dîner.
14 h 03	Reprise.
	4^e témoin : Monsieur Simon Pouliot 2-141, rue Saint-Luc Québec (Québec) G1N 2R5 Assermenté
14 h 04	Interrogé par la demande (Me Boucher-Cossette).
14 h 21	Contre-interrogé par la Défense (Me Lussier).
14 h 26	Me Lussier réfère à un enregistrement vidéo
14 h 27	Intervention du Tribunal.
	Me Lussier poursuit son contre-interrogatoire.
14 h 33	Contre-interrogé par la mise en cause (Me Ouellet).
14 h 34	Réinterrogé par la demande (Me Boucher-Cossette).
14 h 36	Fin du témoignage, le témoin est libéré.
	PREUVE EN DEMANDE CLOSE (dossier 200-06-000185-150)
	Discussions.
14 h 41	Ajourné au lundi 3 février 2020 à 9 h 00 en salle 3.39 pour la preuve en demande (dossier 200-06-000183-155).



Chantale Falardeau, greffière-audicière